



asamla

Association Santé Migrants de Loire-Atlantique

Rapport d'activité de l'année 2015

Présenté à l'Assemblée Générale du 16 Juin 2016

Le rapport moral et d'orientation – P1

La vie associative – P3

Les objectifs et missions de l'ASAMLA

L'organisation de l'Asamla

Les activités de l'ASAMLA en 2015 – P4

Une activité en légère augmentation

Répartition générale des langues

Caractéristiques du public de l'Asamla

L'interprétariat – P7

Le champ de la Santé

Le champ du Social

Le champ de l'Éducation

Les langues – P13

Les actions collectives –P14

Prévenir les Mutilations Génitales Féminines

Agir auprès des personnes âgées émigrées

Soutenir la parentalité

Intervention partenariale

Sensibilisation et Formation

Le Rapport Financier – P16

Le temps que durera notre Assemblée Générale ordinaire combien de femmes, d'hommes et d'enfants viendront frapper à la porte de l'Europe pour fuir les guerres, la misère ou les évolutions climatiques ? Combien en accueillerons-nous ? Comment ? Que deviendront les autres ? Qui se souviendra de celles et ceux qui ne seront jamais arrivés à destination ?

Le Droit d'Asile est une valeur essentielle de notre histoire. Son inscription en 1948 dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (articles 13 et 14) constitue un progrès éthique et politique majeur, articulant le droit de quitter son pays et le droit de chercher et bénéficier de l'asile pour échapper aux persécutions.

Mais il n'y a jamais eu, et de très loin, autant de réfugiés dans le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale (demandeurs d'asile, ceux ayant obtenu le statut de réfugié, déplacés intérieurs, apatrides). Évalués à 19 millions en 2005, ils sont 52,9 millions 10 ans plus tard.

Nos sociétés modernes disposent des moyens et des ressources technologiques pour répondre ces évolutions. Mais accueillir c'est aussi être capable collectivement d'assumer avec ambition à cette responsabilité. Sommes-nous à la hauteur ?

Dans ce contexte l'ASAMLA se trouve au quotidien souvent confrontée à l'écart entre l'évolution des besoins et les limites de nos capacités d'intervention. Comment, à notre place, « être à la hauteur » ?

Les institutions publiques soutiennent depuis de nombreuses années notre association ; ces partenariats co-construits depuis plus de 30 ans sont autant de ressources au service de notre contribution à l'intérêt général. Mais nos conditions de travail demeurent encore trop fragiles pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui.

(...)

Pour un objectif commun d'intégration et d'accès aux droits la diversification des parcours migratoires nécessite une diversité croissante de réponses : par exemple une personne âgée installée en France depuis de nombreuses années n'a pas les mêmes besoins qu'un jeune réfugié venant d'échapper au drame syrien. Mais les enjeux d'accès aux droits (par exemple pour la retraite pour l'un et l'accès aux soins pour l'autre) pourront nécessiter tout autant l'intervention des interprètes de l'Asamla. La réponse aux besoins des uns ne saurait justifier l'abandon des autres.

Pourtant les logiques spécifiques des différents dispositifs publics finançant nos interventions en direction de personnes migrantes de tel ou tel statut accroissent la complexité de leurs mises en œuvre, au risque parfois de les fragiliser. Au risque surtout d'apparaître opposer tel public à tel autre, même lorsque fondamentalement ils partagent un même besoin : comprendre et être compris.

Par exemple lorsqu'une interprète intervient auprès d'un médecin ou d'un travailleur social pour faciliter son intervention avec une personne allophone elle n'a pas accès aux informations administratives concernant ce migrant : ces renseignements relèvent strictement de l'institution médicale ou sociale ou se déroule l'entretien. Pour autant les dispositifs de financements imposent à l'association d'identifier avec de plus en plus de précision le public bénéficiaire de notre action.

La qualité de nos relations avec nos partenaires nous permet d'ajuster le plus possible les exigences des financeurs publics et nos modalités d'interventions. Cela s'appuie sur une conviction partagée de l'intérêt de nos choix éthiques. Dans un contexte où le rejet de l'autre tend trop souvent à devenir un argument politique nous devons ensemble être très vigilants sur ces enjeux : par exemple le souci d'identifier très précisément les publics bénéficiaires même lorsqu'il est d'abord motivé par une volonté d'efficacité de l'action publique pourrait dans un autre temps devenir l'instrument de l'exclusion.

Mais, plus que des risques de blocages, ces enjeux sont pour l'Asamla autant de motivations pour poursuivre le travail des adhérents et des salariés avec exigence. Le projet de l'association est solide mais l'évolution des besoins ouvre de nouvelles pistes de réflexion, par exemple : les ressources de l'internet et du téléphone peuvent-elles compléter efficacement l'interprétariat de face à face ? Mais aussi, comment aider à au développement de nouvelles initiatives sur des territoires dépourvus de services d'interprétariat ? Ou encore, quelles nouvelles formes d'actions collectives pour faciliter l'intégration des personnes migrantes, notamment les liens des parents avec l'école de leurs enfants... ?

Ce développement doit aussi se traduire par la poursuite de la structuration de l'équipe professionnelle. Forte de son histoire et de son expérience l'Asamla fait aujourd'hui figure d'acteur « ressources » à l'échelle d'un large territoire. Le travail conduit avec d'autres associations au sein du réseau national a sans nul doute accéléré ce positionnement. Mais c'est d'abord, dans une large mesure, grâce à l'action quotidienne des salarié-e-s de l'Asamla, très attachés au sens de leurs actions.

Cette reconnaissance est un vrai motif de satisfaction mais elle signifie également une forte responsabilité. Pour nous toutes et tous, mais aussi pour toutes celles et ceux qui viendront, dont l'ailleurs nourrira la vie que nous inventerons ensemble.

Hervé Divet

1. La vie associative

Les objectifs et missions de l'ASAMLA

L'association agit pour favoriser l'intégration des populations immigrées ou issues de l'Immigration par l'accès aux droits dans le champ du soin, de l'action sociale et de l'éducation. Nos objectifs sont :

-  **Faciliter la communication entre les migrants et les professionnels de la santé, du social et de l'éducation**, non seulement par la traduction linguistique mais aussi par l'éclairage culturel que peut apporter l'interprète en replaçant un symptôme, un comportement dans son contexte culturel et en expliquant au professionnel. Cette mission est assurée aujourd'hui par 19 Interprètes-médicales et sociales en 15 langues, salarié-es de l'ASAMLA
-  **Développer la promotion de la Santé dans le respect et l'intégration dynamique** de pratiques culturelles différentes et mettre les migrants en situation de gérer leur propre santé.
-  **Favoriser les conditions d'insertion sociale en France et dans cette optique**, œuvrer à la capacité d'adaptation mutuelle des migrants et des structures sanitaires, sociales et des établissements scolaires.
-  **Contribuer à l'information et. à la formation à l'interculturalité des Professionnels** de la Santé, du Social et de l'Education.
-  **Lutter contre toute forme de discrimination** dans les différents champs d'intervention de l'ASAMLA

L'organisation de l'Asamla

Les bénévoles

- Les Commissions : impliqué-es dans l'accompagnement et le développement de l'association, les bénévoles ont été très présent-es dans les commissions de travail de l'association durant toute l'année. Les groupes Santé, Développement Local pour l'Intégration et Développement Régional ont été particulièrement actifs.
- Il reste cependant à poursuivre le chantier de l'animation de la vie associative. Un travail est engagé en 2016 pour redynamiser l'implication des bénévoles aux côtés des salarié-es de l'ASAMLA dans des actions mêlant à la fois activité bénévole et compétences professionnelles.
- Les Instances :
 -  Le Bureau s'est réuni très régulièrement toutes les trois semaines. Il met en œuvre les orientations prises aux CA et fait des propositions
 -  Le CA s'est réuni à 6 reprises.

Le CA 2015-2016 : ABDILLAHY Yacin, ARMANT Dominique, CHAILLEUX Françoise, DIVET Hervé, LAMBERT Hélène, LEBORGNE Marie-Claude, LE GUEN Danielle, LE POLLOTEC Colette, MARIAUX Christiane, MESLE Bernard, MOIGNETEAU Charles, MORINIERE Geneviève, NORMANT Monique, OHEIX Françoise, OSSANT Odette, CHIROL Agnès, .CHOBLET Cécile, ALLAIN-BREHERET Annick. (en rouge les membres du Bureau)

L'équipe professionnelle :

Les interprètes:

- Turc : Gulseren et Elbrus
- Arabe : Khedidja, Wiam et Ahmad
- Roumain : Annamaria, Ana et Catalina
- Portugais : Filoména
- Albanais et Serbo-Croate : Xhemshit
- Mongol : Ojun
- Russe/Géorgien : Nina
- Russe/Arménien : Ani
- Russe : Natacha, Svetlana
- Russe/Ukrainien : Natalia
- Afrique de l'Ouest : Mame
- Somaïen : Mariam
- Tigrina : Rozina

L'équipe administrative :

- Secrétariat : Béatrice, Aminata
- Comptabilité : Cathy
- Direction : Cédric

Le professionnalisme de l'Asamla au cœur du projet associatif

Depuis son origine l'Asamla dit la nécessité du professionnalisme de l'interprétariat pour l'intégration et l'accès aux droits. La nécessité d'une formation, de compétences validées et d'un cadre d'intervention est essentielle pour autoriser dans de bonnes conditions l'échange d'une personne allophone avec un praticien du soin, un intervenant social, un éducateur ou un enseignant. Les fondamentaux de l'organisation de l'Asamla mais cette réalité professionnelle est à tous niveaux une exigence de fiabilité et de réactivité. Dans les priorités identifiées en 2015 il faut citer :

- le renforcement attendu de part et d'autres des échanges et collaborations entre bénévoles et salariés
- l'amélioration de la communication au sein de l'équipe
- l'attention à la complémentarité des interventions individuelles et collectives

Ces objectifs concernent et doivent mobiliser des acteurs bénévoles ou salariés de l'association. La qualité du dialogue social entre l'association employeur et les salariés est aussi un point d'attention majeur. En 2015, l'association a signé un premier accord d'entreprise avec la représentante de l'organisation syndicale majoritaire portant sur la durée et l'aménagement du temps de travail. Ce travail important a été également un temps d'apprentissage et de structuration de la relation syndicat /employeur. Il doit se poursuivre pour accompagner et contribuer au développement de l'Asamla.

Il faut aussi mentionner en 2015 plusieurs arrêts de travail et des situations de tensions au sein de l'équipe auquel le CA a porté beaucoup d'attention. Ces réalités sont pour partie inhérentes à des situations de travail mais de ne doivent pas être banalisées : un travail a été engagé au dernier trimestre 2015 pour mieux comprendre et prévenir ces situations : l'augmentation des besoins, la charge mentale forte de l'intervention auprès de publics en souffrance ou difficultés en sont les principales raisons. La difficulté à maintenir la cohérence du projet associatif avec des moyens qui évoluent moins vite que les besoins est aussi soulignée. Cette vigilance doit être maintenue.

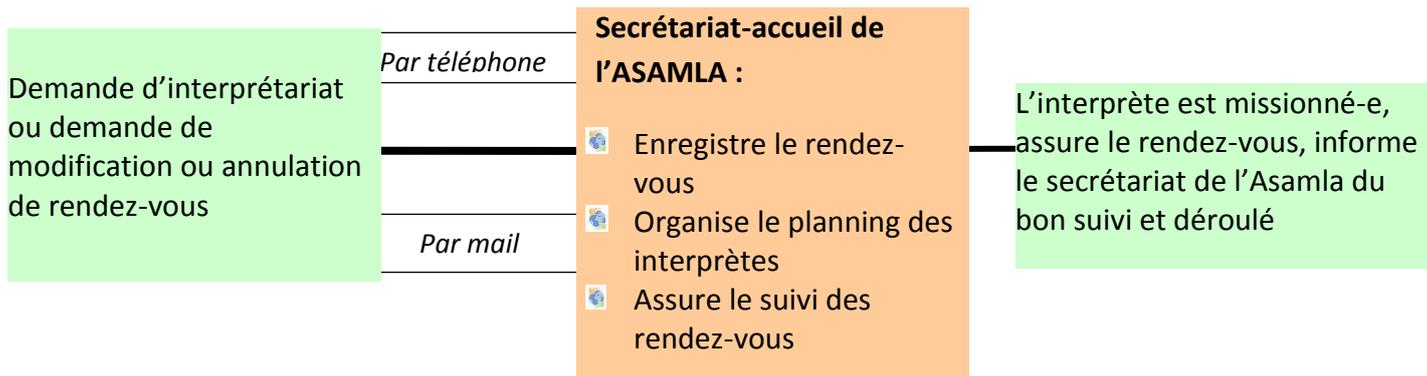
L'Asamla en pratique

L'association intervient principalement en Loire-Atlantique auprès des services publics ou privés de la santé, du social, de l'éducation et des acteurs associatifs œuvrant pour l'intégration.

- Pour solliciter l'intervention d'un-e interprète les demandes s'effectuent directement auprès du secrétariat de l'Asamla (*téléphone, courriel*)
- Pour envisager une action collective ou partenariale, une information... merci de contacter la direction et/ou le bureau de l'association.

Pour toute demande merci de nous indiquer les informations suivantes :

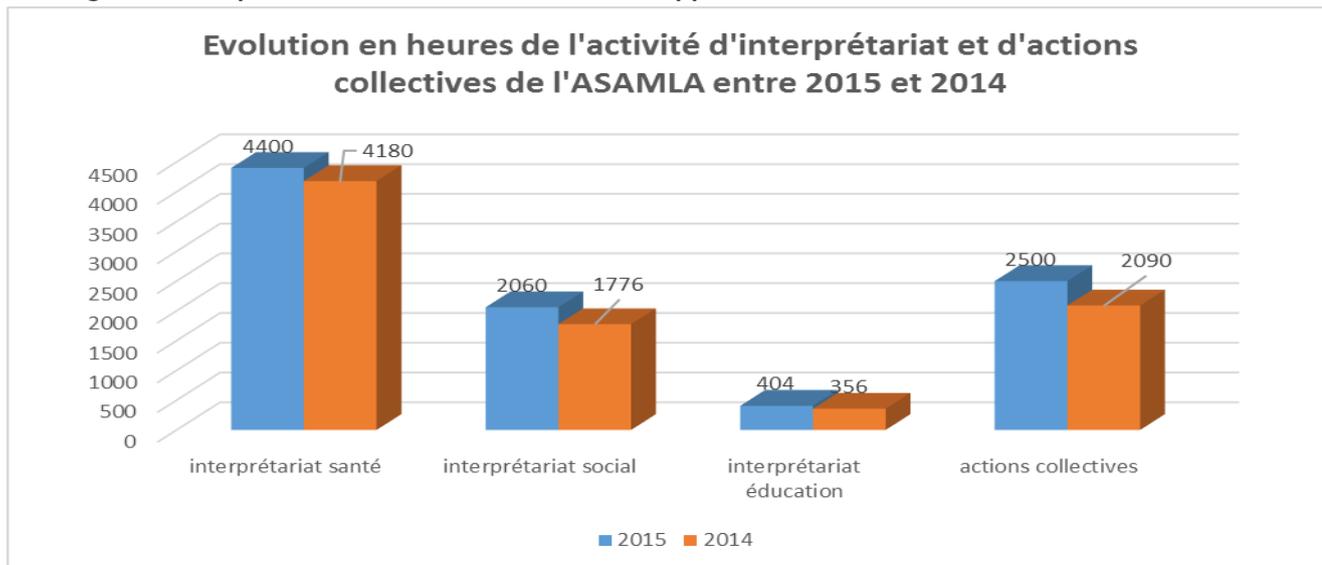
-  Nom de la structure (et service)
-  Le nom et la fonction du professionnel demandeur
-  La langue demandée
-  La date et l'heure souhaitée
-  Le lieu où se tiendra le rendez-vous
-  L'objet du rendez-vous (consultations, explication d'un traitement, enfant en difficulté scolaire, demande OFPRA, réunions de concertation, accueil dans un foyer ...)
-  La durée estimée de l'entretien
-  Le nom du bénéficiaire (migrant)
-  Le numéro de téléphone de la structure ou du professionnel pour confirmation du RDV



2. Caractéristiques générales des activités de l'ASAMLA en 2015 :

Une activité en légère augmentation

En 2015, les activités de l'ASAMLA repartent à la hausse après deux années de recul. Cette légère reprise, est en partie liée à la hausse des demandes suite aux arrivées de nouveaux migrants en provenance de Calais, des hots spots italiens ou grecs. Cependant, malgré l'augmentation des demandes et interpellations, le montage financier pour assurer la stabilité et le développement de l'activité.



L'interprétariat dans le **domaine de la santé** reste, cette année encore, le secteur le plus important avec **47%** du temps d'intervention avec une augmentation de 5% par rapport à l'année dernière. Il regroupe les heures d'interventions des interprètes au sein du CHU, des hôpitaux départementaux, auprès des médecins de ville

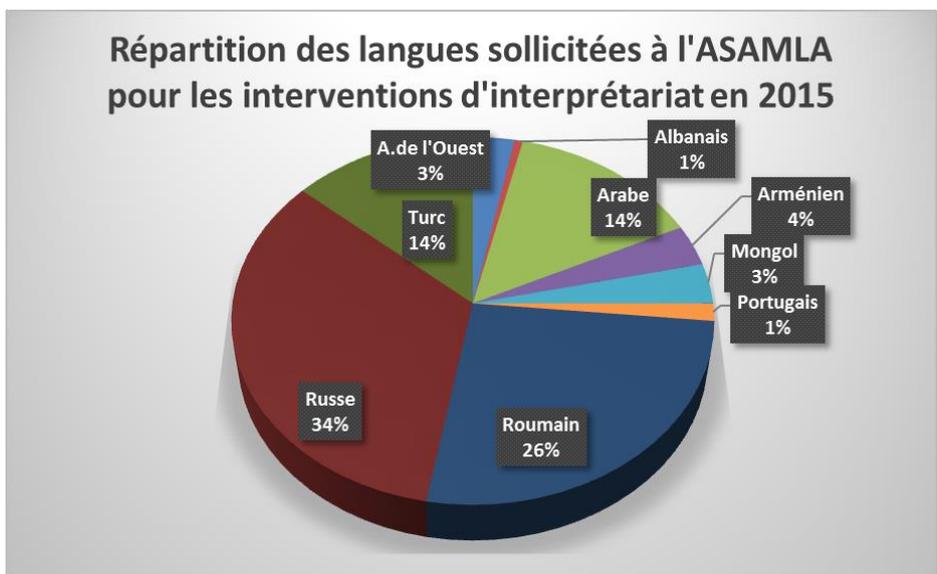
dans le cadre de la demande d'asile, les actions partenariales avec Médecins du Monde. La part de l'activité en santé reste la plus importante depuis de nombreuses années et se stabilise pour représenter environ la moitié des interventions d'interprétariat.

L'action de l'association dans le **secteur social** (CMS, PMI, CADA..) représente **22%** de l'activité et est en hausse de 14% par rapport à l'an dernier. Enfin, **L'éducation**, avec **4%**, regroupe les interventions dans les établissements scolaires, les multi-accueils, actions « passerelle ». Le nombre d'interventions dans ce dernier secteur est stable.

Les Interventions dans le cadre des ADLI (Agents de Développement Local pour l'Intégration) en direction des migrants âgés et des femmes turques ainsi que les interventions dans le cadre de la **prévention des mutilations génitales féminines** représentent **27%** de l'activité.

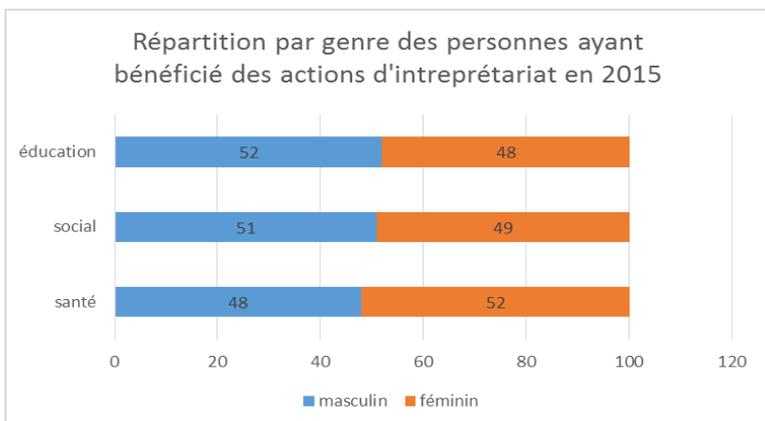
Répartition générale des langues en 2015

Comme depuis plusieurs années les langues russe et roumaine sont les plus sollicitées, mais de nouveaux besoins en langue arabe émergent.



C'est la langue russe qui domine une fois de plus les sollicitations d'interprétariat. Globalement, on peut repérer une réelle stabilité de la demande, l'évolution des langues ne variant qu'à la marge. Cependant la langue arabe, qui était en baisse ces dernières années est de nouveau sollicitée du fait notamment de l'arrivée des migrants syriens. L'année 2016 devrait confirmer cette tendance.

Caractéristiques du public de l'Asamla en 2015



tranches d'âges en fonction des secteurs	Santé	Social
0-20	13%	36%
20-40	42%	25%
40-60	32%	28%
60 +	12%	11%

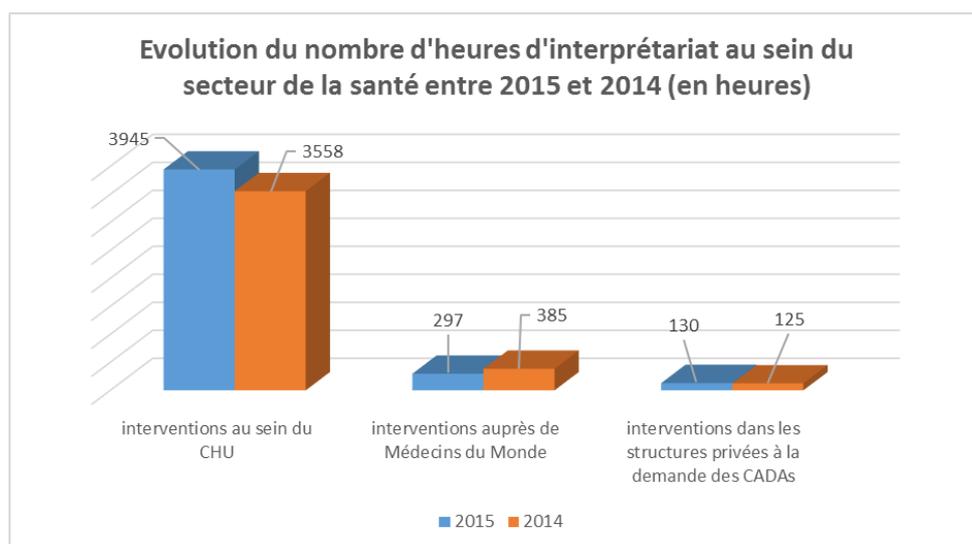
3. L'interprétariat

Le champ de la Santé

Avec 4400 heures en 2015, l'activité d'interprétariat dans le domaine de la santé est à nouveau à la hausse. Cependant, si les interprètes de l'ASAMLA sont intervenus plus fréquemment en 2015, le besoin ne cesse de croître au-delà de nos moyens actuels et l'effort de sensibilisation auprès des praticiens doit être poursuivi.

Après deux années de recul en 2013 et 2014, l'activité dans le domaine de la santé repart à la hausse. C'est principalement au sein des établissements et services du CHU que cette augmentation se remarque. A contrario, les interventions en partenariat avec Médecins du Monde sur les terrains Roms marquent le pas (- 100 heures en 2015).

Au-delà des actes d'interprétariat, des projets partenariaux de développement se sont poursuivis en 2015 principalement autour du travail avec Médecins du Monde pour développer l'interprétariat auprès des médecins de ville.



L'interprétariat pour mieux accompagner les personnes atteintes du cancer

Témoignage d'une interprète :

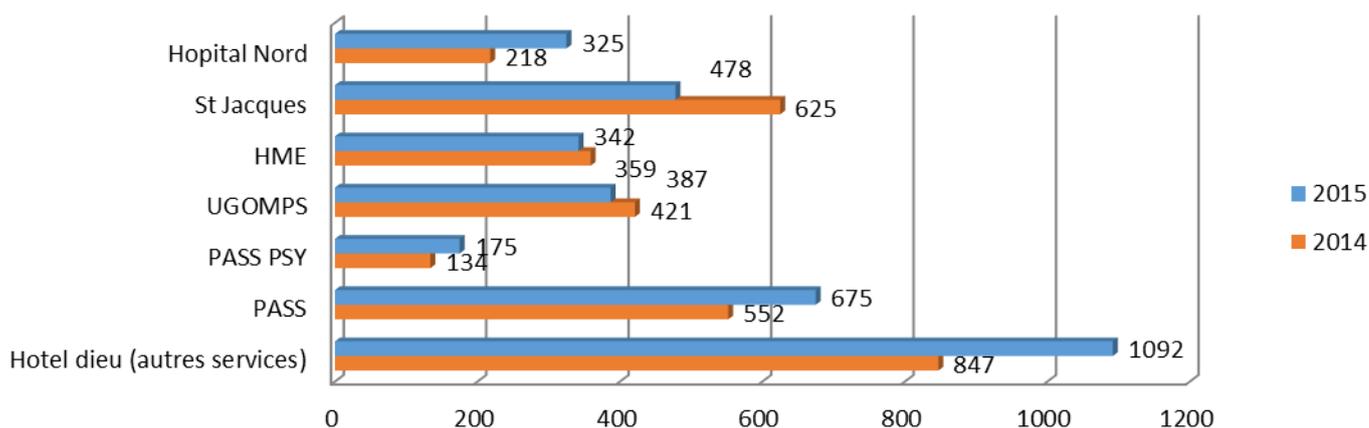
« Dans notre mission d'interprétariat nous intervenons de plus en plus auprès de personnes atteintes de cancer. L'annonce d'un cancer est toujours un moment angoissant, d'autant plus quand on ne parle pas la langue. La présence d'un interprète est donc indispensable pour pouvoir accompagner le professionnel dans son intervention lors de cette annonce délicate, qu'il ne prenne pas cette nouvelle comme une fin de vie mais comme une réelle possibilité de soins et de guérison, qu'il comprenne l'utilité des différents traitements (chimiothérapie et radiothérapie). Les patients ne comprennent pas tout le temps le suivi médical de leur maladie et les rendez-vous spécifiques. Il y a donc un réel besoin de les accompagner dans les services de cancérologie et notamment au centre René Gauducheau, où l'Asamla est encore peu connue. Les patients sont orientés vers ce centre anti-cancer par les services du CHU, mais l'interprète n'est pratiquement jamais convié. Dernièrement, un patient âgé de 40 ans, s'est présenté dans ce centre pensant venir pour des séances de kinésithérapie suite à des douleurs lombaires... En fait il n'avait pas compris qu'il venait pour une annonce de début de traitement par chimiothérapie et radiothérapie suite à une récurrence de cancer ! »

Malheureusement, les contractions financières des différents services de l'Etat entraînent la suspension de projets très aboutis. Ainsi, le développement de l'interprétariat professionnel au niveau régional tel qu'il avait été décliné par notre projet en collaboration avec l'APTIRA (Angers) est aujourd'hui à l'arrêt. Cependant gageons que les besoins, eux, ne le sont pas.

L'interprétariat au CHU de Nantes

Le CHU de Nantes est l'organisme sollicitant le plus l'interprétariat Asamla en 2015. Plus précisément, c'est à la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) que cette tendance est la plus remarquable.

Evolution du nombre d'heures d'interprétariat entre 2015 et 2014 au sein des principaux services du CHU de NANTES



L'ensemble des services du CHU de Nantes totalisent **3945 heures d'interprétariat**. Avec 675 heures, c'est auprès des professionnels de la PASS que les interprètes de l'ASAMLA sont le plus intervenus. Cette tendance illustre le fait que ce service est devenu, à tort ou à raison, le réel point d'entrée du système de santé sur Nantes pour les migrants en situation de précarité.

Le travail avec les services de l'UGOMPS et plus globalement le HME (Hôpital Mère Enfant) est stable (respectivement 387 et 342 heures). L'Hôpital Nord, quant à lui, représente 325 heures d'interprétariat. Même s'il est faible, ce chiffre est néanmoins en forte augmentation (près d'un tiers), confirmant l'efficacité de l'effort d'information.

C'est à l'hôpital St Jacques que l'intervention de l'ASAMLA se réduit le plus (147 heures), tout particulièrement en psychiatrie. On peut l'expliquer en mettant en parallèle la montée en puissance du CRCT (Centre Régional en Consultations Transculturelles) pour lequel l'ASAMLA assure deux permanences de 3 heures par semaine en langue russe, plus des suivis plus irréguliers en d'autres langues.

Au-delà de cette présentation, l'ASAMLA alerte sur la tendance qui s'est confirmée en 2015 d'une relative autocensure de certains services dans la sollicitation des interprètes, du fait souvent de délais d'intervention plus longs que souhaité. Le travail avec le CHU nécessite une coordination de plus en plus importante à tous les niveaux de l'association. **Le travail engagé avec la direction des soins illustré par le protocole d'interpellation de l'ASAMLA rédigé en 2014 est utile mais dans la durée ne suffit pas : il faut poursuivre et encore renforcer les échanges avec les différents services du CHU.**

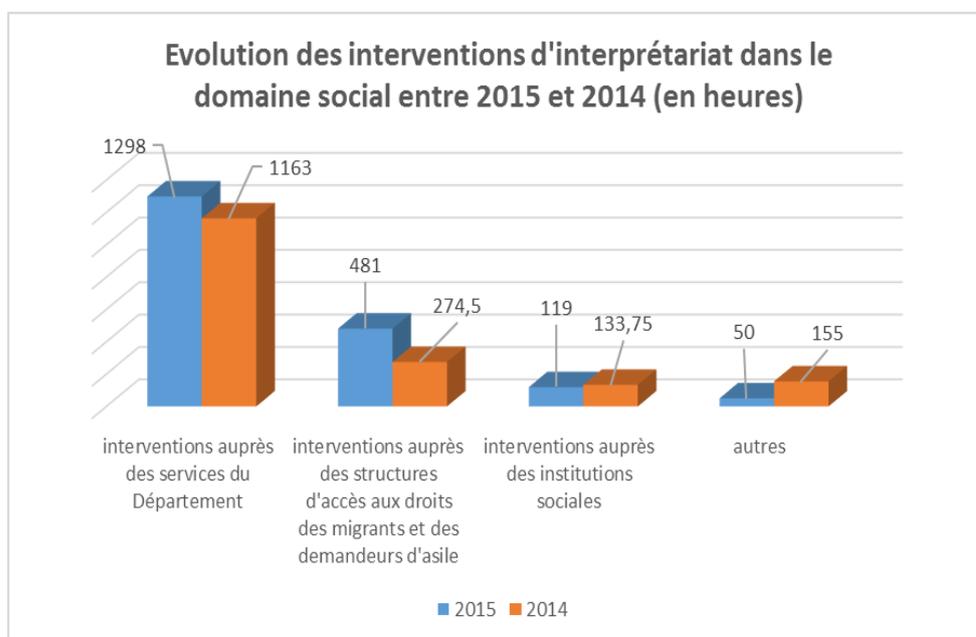
Le champ du Social

Les interventions de l'ASAMLA dans le champ du social concernent de nombreuses institutions. Que ce soit auprès des Centres Médicaux Sociaux, de la CAF, de la CARSAT ou auprès de l'OFII, l'ASAMLA agit pour faciliter l'accès aux droits des personnes migrantes.

L'équipe de l'Asamla a assuré 2060 heures d'interprétariat dans le secteur social dont plus de la moitié auprès des professionnel-le-s du Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

Il faut aussi souligner la très forte augmentation des interventions auprès des réfugiés politiques et des services de l'OFII. En effet, nous intervenons désormais à hauteur de 7

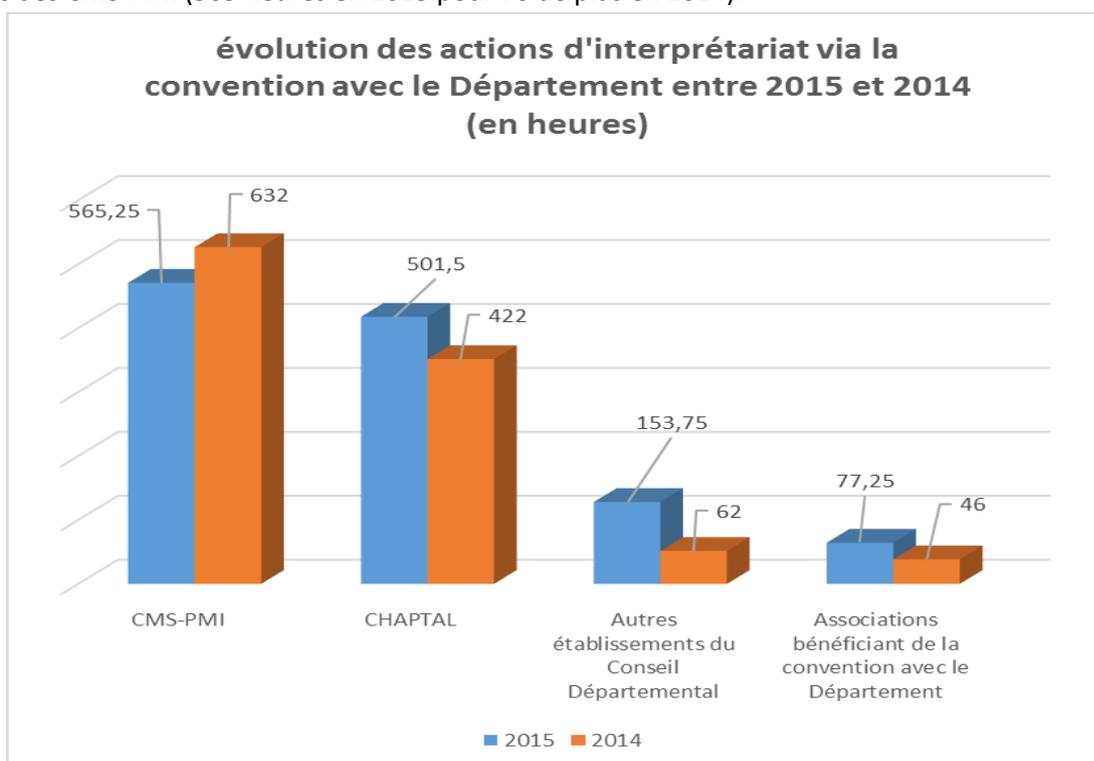
à 8 journées par mois au sein de l'Office français de l'immigration et l'intégration (principalement en langue russe, arabe, tigrinya et somalienne).



L'interprétariat dans les services du Département de Loire-Atlantique

Le Département a régulièrement sollicité l'ASAMLA. Avec 1298 heures, les interventions auprès des services du Conseil Départemental représentent 65% de l'interprétariat dans le domaine social. Au-delà de ce volume global il faut mentionner une augmentation des sollicitations de certains services en même temps qu'un tassement des demandes des CMS-PMI (565 heures en 2015 pour 70 de plus en 2014).

C'est notamment le service de l'Aide Sociale à l'Enfance qui nous sollicite davantage dans le cadre du suivi des mineurs étrangers.



Il faut aussi remarquer l'augmentation des sollicitations au sein de la permanence Chaptal (501 heures /9 heures par semaine en langue roumaine). Cette permanence sociale, financée par le Département, destinée aux ménages roumains et bulgares sans résidence stable répond à un besoin important. Nous étudions actuellement la possibilité matérielle et financière d'ajouter une quatrième permanence hebdomadaire d'interprète.

L'arrivée des migrants en provenance de Syrie va très certainement amplifier le questionnement du périmètre d'intervention de l'ASAMLA. En effet, les organismes sociaux du bassin nazairien verront sans doute les besoins d'interprétariat augmenter au fur et à mesure de la régularisation de demandeurs d'asile. C'est pourquoi, en concertation avec le Département, nous sommes en vigilance accrue sur les demandes émanant de la délégation nazairienne afin de répondre à l'évolution des besoins. Si elle se confirme ils nécessiteront une évolution des moyens de l'association.

L'action en direction de l'enfance en quelques chiffres :

-  **Avec 236 heures, les consultations en PMI représentent un peu plus de la moitié des interventions de l'ASAMLA pour la part « Accès aux droits (CMS)-Protection Maternelle et Infantile (PMI) »**
-  **65% des interventions en PMI concerne des garçons**
-  **36% des interventions de l'ASAMLA dans le domaine social concerne les enfants et jeunes adultes**

Traduire la détresse des jeunes migrants isolés

Témoignage d'une interprète : « Dans ma pratique professionnelle en tant qu'interprète médicale et sociale, il m'est arrivé de rencontrer des mineurs isolés sur des rendez-vous sociaux au conseil départemental de Loire Atlantique début 2015 jusqu'à l'été 2015 pour évoquer leurs récits de vie et parcours migratoire. Ceux-ci m'avaient beaucoup bouleversé avec des passeurs qui n'avaient aucun état d'âme et dans des conditions épouvantables jusqu'aux portes de l'Europe, puis sur des rendez-vous médicaux à la PASS et au dispensaire Jean V pour les dépistages et consultations.

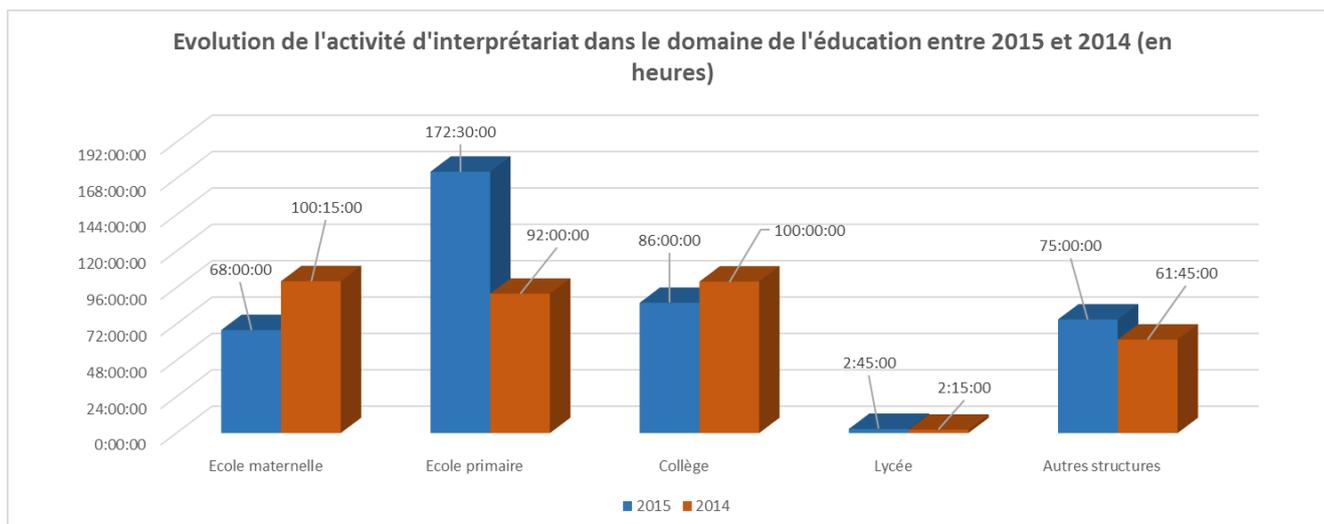
J'ai été bouleversée par cette population qui était si jeune loin de chez elle et qui espère avoir un avenir meilleur. ces jeunes sont confrontés peu à peu à la dure réalité, qu'ils n'avaient pas envisagée une fois arrivés en Europe : la lenteur administrative, la détermination de leur âge par des examens osseux qui ne sont pas fiables et dont leur triste sort dépend, une attente longue et incertaine de reconnaissance de leur statut en tant que mineur, et pour leur ouvrir des droits à la protection aux mineurs, avec tutorat , à la scolarisation, à une formation...

Ce sont souvent pour des consultations pour des troubles du sommeil, douleurs incessantes de tout le corps, des plaintes somatiques, des douleurs persistantes, de l'angoisse et l'incompréhension du système de l'administration du pays d'accueil, à cela j'ajoute la barrière de la langue, pour certains d'entre eux qui n'ont jamais été scolarisés dans leur pays. Le parcours migratoire y est pour beaucoup : la traversée du désert et de la mer méditerranée. De plus ils ont vu beaucoup de leurs compagnons y payer de leur vie.

Cette expérience avec ces mineurs isolés migrants m'a marquée dans l'exercice de mes fonctions d'interprète, qui parfois leurs permettaient de s'exprimer et à se faire comprendre. Savoir qu'à leur âge ils ont dû affronter beaucoup de choses atroces ne peut nous laisser indifférents face à cette détresse humaine. »

Le champ de l'Éducation

Avec 404 heures d'interventions d'interprétariat, l'activité au sein des établissements scolaires constitue le troisième champ d'intervention et continue à faire l'objet de sollicitations de plus en plus nombreuses. Cependant, au regard des besoins repérés et de l'enjeu des relations familles-écoles dans les parcours d'intégration cette augmentation ne suffit pas à nous satisfaire. L'association doit poursuivre son développement dans ce domaine.



Au sein des écoles primaires, l'augmentation est particulièrement marquée avec 172 heures contre 92 l'an dernier. A contrario, les interventions en maternelle sont plus rares et se contractent d'une trentaine d'heures. Le volume d'interventions en collège comme dans les autres structures de l'éducation nationale (CIO, actions passerelles, IME....) sont relativement stables. Plus globalement, l'association engage un travail de fond auprès des acteurs de l'éducation afin de les sensibiliser sur l'importance de l'interprétariat professionnel. A cette fin une commission a été « éducation » réactivées en 2015 au sein du CA. Elle dresse ci-dessous un état des lieux et pistes d'actions :

Etat des lieux

L'Asamla intervient dans le cadre d'accompagnements individuels ou d'actions collective. Dans le champ des actions collectives il faut notamment citer :

- Des actions dites « passerelles » à Bellevue et à Châteaubriant. Plusieurs écoles sont concernées. Il s'agit de réunions de rentrée. Tous les parents (allophones ou francophones) et leurs enfants sont présents. Les enseignants expliquent le fonctionnement de l'école. La présence de l'Asamla permet de mobiliser des familles souvent hésitantes à rencontrer les institutions et faciliter le dialogue au-delà des barrières langagières.
- A Saint-Herblain, des temps « goûters » sont organisés pour créer un cadre favorable à l'échange avec les parents d'élèves Roms.

Des interventions d'interprètes dans le cadre de situation individuelles sont également sollicitées. C'est l'activité la plus importante dans le secteur notamment en primaire et collège mais la dispersion des demandes contraint souvent l'organisation du planning des interprètes.

L'intervention des interprètes de l'Asamla est le plus souvent sollicitée au sein des différentes instances mises en place au sein de l'Ecole :

- L'Equipe Educative : les équipes éducatives sont des temps pluridisciplinaires durant lesquels la présence des interprètes est primordiale
- -L'Equipe de Suivi et de Scolarité : pour le suivi d'un enfant en situation de handicap. (de plus en plus de demandes en langue russe)
- -Le Conseil de discipline
- -La rencontre avec le médecin scolaire
- -L'évaluation des compétences, du niveau scolaire avec l'élève en école collège et CIO (de plus en plus de mineurs étrangers isolés)

Des questionnements : l'association interroge plusieurs constats

- Les interprètes ne sont quasiment plus jamais sollicités pour les rencontres trimestrielles parents-professeurs. Pourquoi ? Dans quelles conditions des parents allophones peuvent-ils dialoguer ?
- L'Asamla est de moins en moins sollicitée pour contribuer à des actions passerelles. Ce type d'action s'essouffle-t-il ou nos partenariats sont-ils fragilisés ?
- L'association est très préoccupée par le suivi scolaire des enfants Roms. Est-il reconnu par les institutions comme un moyen d'intégration prioritaire ? Si oui comment est-il organisé ?
- Certains enseignants ne connaissent pas l'existence de l'Asamla. L'organisation de l'Education Nationale rend difficile le repérage des bons circuits d'information (auprès de la Direction académique, des communes, de chaque écoles ? La direction, les enseignants... ?)

Des démarches prioritaires

Très concrètement la commission éducation de l'Asamla propose de prioriser deux démarches d'échanges avec nos partenaires :

- Avec la Direction éducation de de la Ville de Nantes, au moment où la collectivité prépare un nouveau programme d'intervention pour la rentrée 2016 notamment pour l'organisation des temps «passerelles».
- Avec les établissements scolaires qui nous sollicitent le plus pour envisager de nouvelles modalités d'organisation : certains temps, comme celui des inscriptions, peuvent être anticipés et faciliter la planification de la présence de l'interprète. Au sein de l'équipe le mois de septembre pourrait alors être en priorité consacré à l'action en secteur éducatif.

L'interprétariat pour faciliter le dialogue des parents avec l'équipe éducative

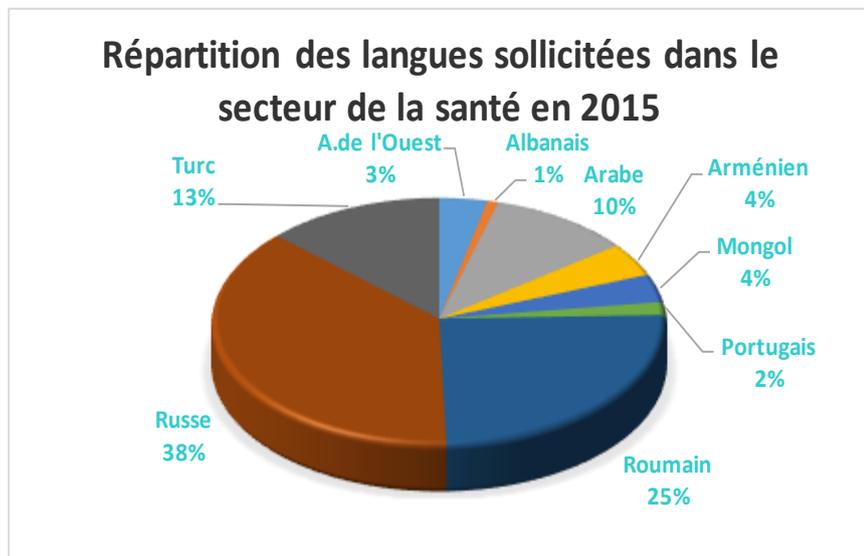
Témoignage d'une interprète :

« Actuellement nous sommes conviés presque exclusivement pour les équipes éducatives en éducation. C'est très souvent pour les parents l'occasion de faire connaissance avec le système d'éducation français radicalement différent du système du pays d'origine. Les migrants sont souvent très inquiets de la convocation reçue ne sachant pas de quoi il s'agit et pensent qu'il s'agit de problèmes de comportement ou de discipline. Personnellement, je demande toujours aux équipes l'autorisation d'expliquer la procédure et le sens de la démarche pour «dés-angoisser » les familles ; ça se passe toujours mieux quand la famille de l'élève comprend que c'est pour aider leur enfant que tous les intervenants sont réunis. L'équipe éducative est constituée la plupart du temps du directeur, instituteur ou professeur, l'assistante sociale, le psychologue scolaire, médecin scolaire, enseignant référent de l'académie. Chaque partie se présente et expose son bilan. Puis, à la fin de la séance, dispositif proposé est présenté à la famille ; ce sont les parents qui décident. S'ils ne veulent pas de l'aide, ils ont le droit de refuser mais dans mon expérience je n'ai jamais eu l'occasion de traduire un refus*. »

*Une autre interprète témoigne avoir dû traduire le refus d'une proposition d'établissement spécialisé (IME ou autre) ainsi que le refus d'un dossier MDPH.

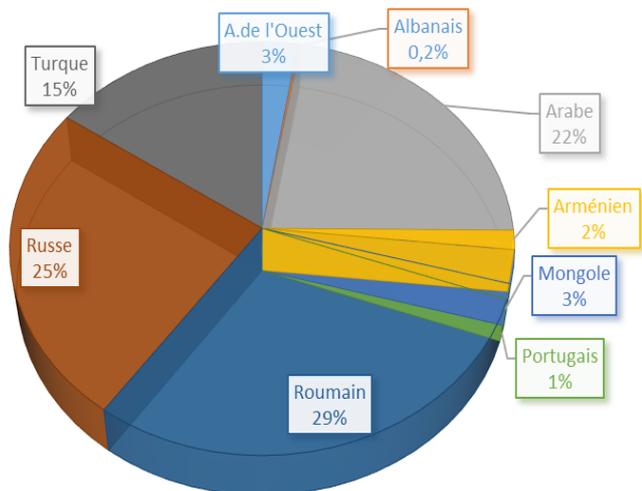
4. Les langues

La répartition des différentes langues d'interprétariat varie selon les secteurs et les lieux. Cependant il existe des constantes notables. Quel que soit le secteur, le russe reste la langue la plus sollicitée auprès de l'ASAMLA, mais des nuances existent.



La répartition des langues d'interprétariat sollicitées dans le secteur de la santé est assez stable. Il faut de nouveau souligner que 38% des interventions en santé ont été réalisées par les interprètes en langue russe, soit une hausse de 4% par rapport à 2014. Cette répartition est la même au sein des établissements du CHU de Nantes.

RÉPARTITION DES LANGUES SOLLICITÉES DANS LE DOMAINE SOCIAL EN 2015



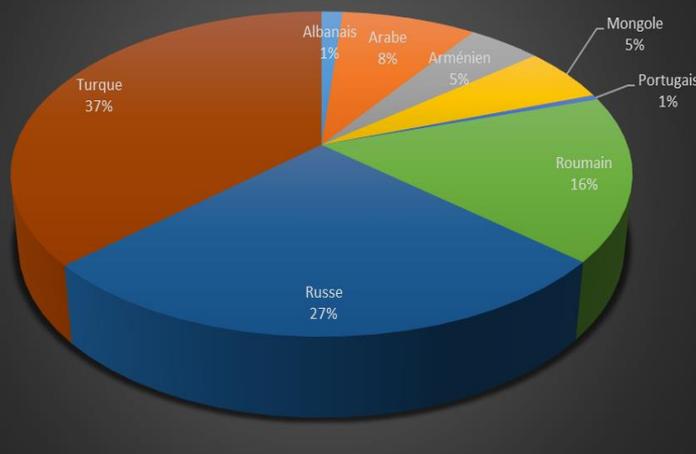
Dans le champ du social, c'est le Roumain qui a été le plus demandé à travers principalement les permanences de CHAPTAL. L'arabe et turc, à l'instar des autres langues sont stables.

Le russe, quant à lui augmente légèrement de 3% par rapport à l'an dernier. Mais sur la même période les demandes dans cette langue sont moins nombreuses au Département (-6 %)

Dans le secteur éducation il faut souligner la forte augmentation de la demande en langue roumaine (+ 6%)

Mais globalement dans ce secteur les interventions en langue turque restent les plus nombreuses. Cela s'explique par les interventions régulières effectuées auprès des équipes éducatives des établissements scolaires du quartier de la Ville aux Roses à Châteaubriant.

Répartition des langues sollicitées dans le domaine DE L'EDUCATION en 2015



5. Les actions collectives

La complémentarité d'interventions d'interprétariat dans des temps d'entretiens individuels et dans le cadre d'actions collectives est l'un des points forts du projet de l'Asamla. Elle caractérise la dimension « ressource » de l'association pour réfléchir et mettre en œuvre l'intégration et l'accès aux droits auprès de nombreux partenaires. Les modalités de mise en œuvre des actions collectives se sont au cours des dernières années précisées. Mais les dispositifs de financement se sont très clairement restreints fragilisant la continuité de nos engagements.

Aussi, parce que nous confirmons l'importance de ces actions et leur pertinence pour répondre à de nouveaux besoins nous engageons un travail interne pour actualiser et mieux réaffirmer nos objectifs et moyens d'agir. Un accompagnement par l'IREPS (Institut Régional pour l'Education et la Prévention en matière de Santé) débutera en 2016 pour nous accompagner dans cette démarche.

Prévenir les Mutilations Génitales Féminines

En 2015 la salariée référente sur cette thématique a débuté une formation professionnelle. Si sa disponibilité a limité le nombre d'actions réalisées il faut tout de même mentionner :

- Un projet de développement de la pratique de chirurgie réparatrice au sein de la Clinique Brétéché. A Nantes. Ce projet porté par l'établissement et sur lequel nous avons travaillé durant plusieurs semaines n'a pas abouti faute de soutien financier de la part de l'ARS,
- Des séances de formations et d'informations auprès des professionnel-le-s de santé scolaire sur la question des mutilations,
- Un travail de réseau et d'implication dans les travaux du Réseau Régional de Santé Sexuelle. Ce réseau, impulsé par l'ARS, n'a pas été reconduit et a été dissous en 2016,
- Un travail de relance sur l'opportunité de créer une action autour de groupe de paroles sur la sexualité, la grossesse, la maternité et les mutilations à St Nazaire. Ce travail se poursuit encore aujourd'hui.

Agir auprès des personnes âgées émigrées

Depuis de nombreuses années l'Asamla contribue auprès de ses partenaires à la mise en œuvre d'actions pour favoriser l'accès des personnes âgées immigrées à leurs droits. L'accès aux droits et l'intégration c'est un enjeu qu'il faut pouvoir accompagner aux différentes étapes de la vie. Les difficultés de la langue, la complexité de la de parcours migratoires qui échappent à certains dispositifs administratifs, les interrogations sur son parcours peuvent peser à différents moments, notamment au moment de la retraite puis du grand âge. A la suite d'une recherche-actions l'Asamla a mis en œuvre de nombreuses actions qui se poursuivent aujourd'hui (temps d'info avec la CARSAT...).

En 2015 des réunions d'informations co-organisées avec la référente Asamla ont eu lieu à Cholet et à Nantes. Par ailleurs le partenariat avec le CLIC de Nantes, les Ateliers Santé Ville de Saint-Herblain s'est également poursuivi.

Pour autant l'augmentation des demandes d'interprétariat, notamment pour des arabophones a contraint pendant plusieurs mois la continuité des actions engagées. Un effort d'organisation (recrutement complémentaire) a été réalisé pour recouvrer en 2016 davantage de capacité à agir.

Soutenir la parentalité

A Saint-Nazaire : nous avons réalisé une enquête de besoins sur St Nazaire à l'issue de laquelle l'implantation d'une mission d'actions collectives n'a cependant pas été retenue. Néanmoins, notre travail de repérage a permis de mettre en lumière certaines problématiques vécues par les travailleurs de la santé, du social et de l'éducation sur le bassin nazairien :

- La disparité des quartiers dont émanent les réponses laissent supposer une répartition sur l'ensemble des quartiers des populations immigrées
- La régularité des rencontres avec le public migrant dans le cadre des actions des professionnels
- L'importance de la problématique de l'accès aux droits et de problématiques transversales. L'absence d'interprétariat est également indiquée
- La diversité du public migrant nécessitant une intervention collective
- L'absence d'outils ou de procédures spécifiques au sein des organismes d'accès au droit
- La volonté des acteurs de s'inscrire dans une démarche partenariale

A Châteaubriant :

- Continuité des actions dans le cadre de l'atelier de lecture interculturel : Sensibiliser au livre et au plaisir de la lecture dès le plus jeune âge (âge préscolaire). Favoriser des temps de partage entre parents et enfants. Nourrir la relation parents – enfant en se servant de la médiation du livre Faire découvrir l'universalité des contes et des berceuses pour un échange interculturel.
- Mise en place d'une formation à l'interculturalité afin de permettre aux institutions du castelbriantais d'être outillées par des clefs de compréhension sur le rapport à l'interculturalité dans leur exercice quotidien respectif afin de ne pas être trop déstabilisées par un éventuel départ de la référente Asamla. Cette action a eu lieu en mai 2015.
- Permanence auprès du groupe scolaire de la Ville aux Roses, en fonction des besoins repérés par les enseignants.

Intervention partenariale

L'ASAMLA a également participé à actions partenariales. Notamment :

-  La journée publique du Conseil Nantais de la Citoyenneté des Etrangers (CNCE) en Juin
-  La fête des Langues en Juin à Nantes
-  La soirée de présentation des associations pouvant œuvrer dans l'accueil des nouveaux migrants en Novembre (organisée par la Ville de Nantes)
-  Débat organisé par «Mieux Vivre à Trignac» : comment contribuer à l'accueil et l'intégration les réfugiés syriens accueillis en France ?

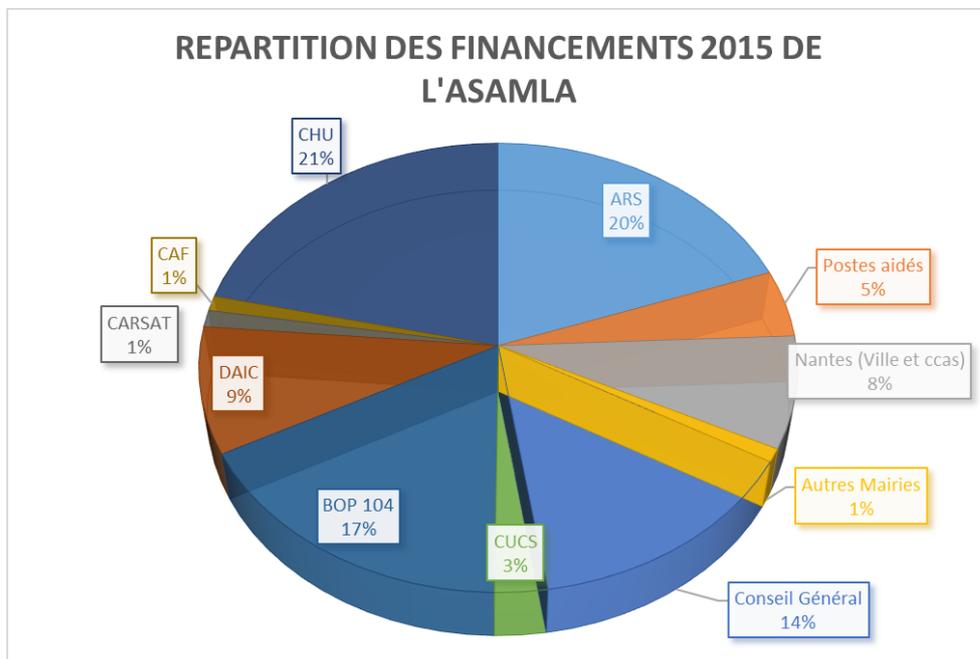
Sensibilisation et Formation

L'ASAMLA intervient auprès des professionnel-le-s dans une perspective de formation. En 2015 notamment à

-  IFSI (Institut de formation des Soins Infirmiers) de la Croix Rouge
-  IFSI (Institut de formation des Soins Infirmiers) du CHU

6. Le Rapport Financier

Le Bilan de l'année 2015 demeure sensiblement similaire à ces deux dernières années. Cependant, il nous a fallu au cours de cette période maintenir l'équilibre comptable malgré la fin de mesures d'emplois aidés dont nous avons bénéficié. Cette diminution a été en partie compensée par l'augmentation des recettes sous forme de facturation.



Les éléments présentés illustrent la relative stabilité des financements de l'ASAMLA et l'équilibre entre les principaux financeurs. L'Etat, via ses différentes délégations, reste le financeur le plus important de la structure (CHU, ARS, BOP 104).

Avec un excédent de 26 866 euros, l'ASAMLA reconstitue en 2015 une partie de ses fonds propres. Ils sont obligatoires au relai de trésorerie. Le délai entre les demandes de financement et l'attribution effective des subventions excède souvent le trimestre et nous contraint d'utiliser ces fonds pour assurer le paiement des charges notamment des salaires.

Aussi nous continuons auprès de nos financeurs à argumenter pour la généralisation de conventions pluriannuelles.

Institutions :	2014	2015
CHU	80 000 €	80 000 €
ARS	68 000 €	73 000 €
Etat - BOP 104	64 000 €	64 000 €
Etat - DAIC	34 000 €	34 000 €
Etat - CUCS	7 500 €	9 757 €
Conseil Départemental	53 663 €	53 663 €
Nantes (Ville et CCAS)	30 100 €	30 100 €
Autres communes	5 255 €	3 500 €
CARSAT	9 000 €	4 500 €
CAF	4 000 €	4 000 €
Aide à l'emploi	29 251 €	16 000 €
TOTAL	384 759 €	372 520 €

(principales institutions subventionnant l'Asamla)

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2015 (Extrait de la mission d'observation des comptes de notre expert-comptable)

Bilan Actif

	31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires	1 546	1 380	167	548
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques.mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	20 874	17 578	3 296	6 189
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	22 420	18 958	3 462	6 737
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 517		2 517	
Avances et Acomptes versés sur commandes				3 025
CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	18 273	1 570	16 703	15 304
Autres créances	49 362		49 362	69 809
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES				
	124 497		124 497	61 304
Charges constatées d'avance	4 482		4 482	5 585
TOTAL (II)	199 132	1 570	197 561	156 026
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	221 552	20 528	201 024	161 763
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser - acceptés par les organes statutairement compétents				- autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

	31/12/2015	31/12/2014
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	67 153	55 605
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	26 866	11 548
Total des fonds propres	94 019	67 153
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Droits des propriétaires		
Ecarts de réévaluation	87	441
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs	87	441
Total des fonds associatifs	94 107	67 595
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 523	27 930
Total des provisions	29 523	27 930
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	10 000	500
Sur dons manuels affectés		
Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés	10 000	500
DETTES (I)		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 916	9 060
Dettes fiscales et sociales	58 278	54 029
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	200	150
Produits constatés d'avance		2 499
Total des dettes	67 394	65 738
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	201 024	161 763
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	26 865,73	11 547,90
(1) Dont à moins d'un an	67 394	65 738
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat

		31/12/2015	31/12/2014
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	552	
	Prestations de services	43 664	26 160
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	391 801	387 279
	Dons		
	Cotisations	1 462	1 225
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	4 106	3 000
	Autres produits	26	6
Total des produits d'exploitation	441 612	417 670	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	4 873	
	Variation de stock	(2 517)	
	Autres achats et charges externes	59 273	58 857
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 081	4 922
	Rémunération du personnel	245 635	249 822
	Charges sociales	80 336	87 257
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	3 274	3 732
	Dotations aux provisions	3 163	2 622
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	400 118	407 213
1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER		41 494	10 458
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	511	530
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RÉSULTAT FINANCIER		511	530
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (1 + 2)		42 005	10 988
	Produits exceptionnels	1 641	1 365
	Charges exceptionnelles	7 266	6 162
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(5 625)	(4 797)
	Impôts sur les sociétés	14	15
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	500	5 872
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 000	500
TOTAL DES PRODUITS		444 264	425 438
TOTAL DES CHARGES		417 398	413 890
EXCÉDENT ou DÉFICIT		26 866	11 548
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

CHARGES		PRODUITS	
POSTES	MONTANT 2016	POSTES	MONTANT 2016
60 ACHATS	6 500,00	70 REMUNERATION DES SERVICES	30 000,00
Fournitures d'entretien et de bureau	6 500,00	Participation des Usagers	30 000,00
61 SERVICES EXTERNES	6 500,00	74 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	369 900,00
Formation des bénévoles	0,00		
Locations immobilières	1 000,00	CLS	2 000,00
Travaux d'entretien et de réparation	1 000,00	ARS-CHU	154 000,00
Primes d'assurances	3 300,00	CUCS st Nazaire/Chateaubriant	4 400,00
Documentation	200,00		
Autres (intervenants formation /analyse pratique)	1 000,00	DRJSCS - DAIC	34 000,00
62 AUTRES SERVICES EXTERNES	31 300,00		
Honoraires, rémunération intermédiaires	3 000,00	Département interprétariat	60 000,00
Publicité-Publications	2 000,00	Ville de NANTES (fonctionnement)	30 000,00
Missions et réception	300,00	Ville de NANTES CCAS migrants agés	3 000,00
Déplacements	18 000,00	Autres Communes	4 500,00
Frais postaux - Téléphone - frais banque	8 000,00		
		BOP 104	64 000,00
64 - FRAIS DE PERSONNEL	363 000,00		
Salaires bruts	260 000,00		
Charges sociales de l'employeur	103 000,00	C.A.F.	4 000,00
		CARSAT	5 000,00
		Emplois aidés	
		FONJEP (poste animateur)	5 000,00
		75 AUTRES PRODUITS GESTION COUR.	10 900,00
65 - AUTRES CH. GESTION COURANTE	500,00	Participation des adhérents	2 900,00
68 - DOTATIONS EXPLOITATION	3 000,00	Remboursement formation	5 000,00
Dotation aux amortissements	3 000,00	Produits financiers	
689 - ENGAGEMENTS A REALISER		Reprise engagement	3 000,00
TOTAL DES CHARGES	410 800,00	TOTAL DES PRODUITS	410 800,00
TOTAL GENERAL	410 800,00	TOTAL GENERAL	410 800,00
Prévisionnel ASAMLA 2016			



Pour tous vos contacts et demande
d'informations :

Association Santé Migrants de Loire
Atlantique
49-51 Chaussé de la Madeleine
44000 NANTES

- ✓ Téléphone : 02 40 48 51 99
- ✓ Télécopie : 02 40 74 66 15
- ✓ @ : contact@asamla.org

Ouverture et permanence téléphonique :
Lundi à vendredi de 9h/12h et de
14h/17h

**Pour connaître et suivre toute l'actualité de l'Asamla
www.asamla.org et sur Facebook Asamla**